L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 16 MARS 1891. 64ème Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 16 MARS 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

La protection des enfants en France.

Nous avons parlé, l'autre jour—dit la *Liberté* du 24 février—des nourrissons parisiens et des causes de leur mortalité. Nous avons dit quels efforts étaient faits par l'administration pour remédier efficacement à ces causes et quels résultats, chaque année, plus suffisants avaient été obtenus.

L'administration ne peut pas tout faire. Pourtant, en matière de bienfaisance, comme en tant d'autres, nous sommes par trop enclins à rejeter sur l'Etat toutes les fautes et toutes les responsabilités. Il faut donc féliciter les citoyens qui ont assez de dévouement et de persévérance pour prendre l'initiative d'associations charitables, en assurer à la fois le fonctionnement et l'existence.

Parmi toutes ces associations, une des plus intéressantes est certainement la Société protectrice de l'enfance, dont l'assemblée générale annuelle avait lieu hier à la Sorbonne, sous la présidence de M. Jules Simon. La lecture des divers rapports prouve quelle quantité de petits êtres les dons intelligemment répartis ont pu préserver des nombreuses maladies mortelles qui les menacent à leur entrée dans la vie.

Durant les dix dernières années, la Société a distribué pour 172,500 francs de bons de viande et de lait; 25,500 fr. de berceaux; 97,000 fr. de layettes. Sur cette valeur, détail qui vaut d'être relevé, la plus grosse part, soit 80,000 fr., a été fournie par les Sociétés des jeunes filles et les dons particuliers. Et, comme dans notre organisation sociale, si loin encore de la perfection, le bien, pour être fait, a besoin du stimulant de la récompense, 25,000 fr. ont été employés en primes accordées aux mères nourrices. Le total des sommes dépensées en secours dépasse donc 320 000 fr.

L'année 1890 a dépassé la moyenne. A elle seule, elle atteint 35,246 francs. Cette différence s'explique par la rigueur exceptionnelle de l'hiver que nous venons de traverser, le surcroît de misères et de maladies qui réclamaient des secours, presque tous urgents; car les nourrissons n'ont ni la force ni le temps d'attendre, pas plus que les mères qui les allaitent. Au cours de cette année on est venu ainsi en aide à 1,582 familles et 600 enfants ont été vaccinés.

La mesure préventive du vaccin est une de celles qui s'acclimatent le plus difficilement dans les campagnes. Les médecins ont à lutter contre des préventions tenaces. Les frais seuls devraient suffire à édifier les parents et les nourrices des enfants. Ne voient-ils pas ceux qui n'ont pas été vaccinés, tués, aveuglés ou défigurés par la variole? A ces ravages terribles, il faut ajouter la contagion, toujours dangereuse pour les adultes, dont le vaccin n'a pas été renouvelé depuis une longue période.

En Allemagne, où le respect de la liberté individuelle a dû céder devant le pouvoir presque absolu de l'Etat, la vaccination est obligatoire. Les résultats de cette contrainte sont frappants. La variole y est devenue si rare, que les médecins allemands curieux d'étudier cette maladie, sont obligés de venir chercher leurs sujets d'observation en France. Voilà, n'est-il pas vrai, une supériorité et une curiosité dont nous nous passerions!

M. Brouardel assure que la France perd encore, en moyenne, 14,000 de ses habitants enlevés par la variole. Or, l'Allemagne, malgré le chiffre plus élevé de sa population, ne perd plus que 168 varioleux. Une petite ville bretonne, Douarnenez, a fait, à elle seule, en 1887-1888, plus de pertes que l'Allemagne et l'Angleterre réunies. En présence de ces chiffres, n'est-il pas temps que l'administration avise?

Les médecins de la Société protectrice de l'enfance, respectueux de la liberté du père de famille, ne demandent pas que la revaccination devienne obligatoire, mais ils disent à l'Etat: "Vous avez votre liberté aussi. Usez en en interdisant l'entrée de l'école à tout enfant non vacciné." N'est-ce pas encore protéger l'enfance, que la préserver de cette contagion qui peut être apportée, par un nouveau venu, à tous ses jeunes compagnons?

Dans le discours par lequel il a terminé la séance, M. Jules Simon a rendu justice aux médecins de campagne qui prêtent à la Société un si dévoué et si généreux concours. Ils ont accepté de surveiller les nourrissons disséminés dans leur canton et il en est qui ont ainsi 40, 50 et même 60 enfants, placés, souvent, dans des communes éloignées les unes des autres, autant que de la résidence même du médecin. Tout en exerçant cette surveillance, ils s'efforcent d'inculquer quelques notions d'hygiène aux nourrices, et ce professorat, si nécessaire, ne laisse pas d'être ardu, car il se heurte à des habitudes et à des préjugés campagnards invétérés.

En terminant, il a rappelé la mémoire de Jean Dollfus, de Mulhouse, qui, le premier des manufacturiers français, assurait, bien avant la guerre, quatre jours de salaire complet aux femmes de sa fabrique nouvellement accouchées. Depuis, cette idée philanthropique a fait son chemin. Les progrès même ont été tels, qu'au congrès de Berlin, les 17 délégués des 17 Etats européens, ont voté, unanimement, l'interdiction du travail aux mères pendant les quatre semaines qui suivent leur accouchement. "J'ai donc, en sortant de ce congrès, pu m'écrier, ajoute M. Jules Simon: "Enfin, l'humanité est quelque chose."

"Depuis, continue-t-il, le Parlement français a fait quelque chose de plus: il a essayé de faire entrer dans nos lois la sanction des principes du congrès de Berlin...... Sous peu, on comprendra qu'aucune dépense n'est plus légitime et plus sacrée pour l'Etat que celle qui permet d'acheter des vies humaines."

Nous pouvons apporter un renseignement nouveau. La Suisse, qui nous a devancés en un grand nombre de ces mesures prévoyantes, a été plus loin encore que le congrès. Les femmes enceintes doivent quitter l'atelier quinze jours avant l'époque prévue pour leurs couches. La durée de leur chômage est donc de six semaines.

Mais les industriels ont organisé des caisses de secours à cet effet, et leur générosité va au-devant des plaintes et des privations que six semaines sans travail eussent pu faire naître dans les ménages de leurs ouvriers. C'est un bon exemple à suivre.

Le gros Z...., menacé d'apoplexie foudroyante, consulte, à diverses reprises, son médecin, qui, chaque fois, ordonne une saignée.

Z.... résiste obstinément, et ne veut même pas entendre parler de cette opération:

—Mais c'est de la *folie* toute pure! s'écrie le praticien, vexé.

—Pas le moins du monde, mon cher docteur, réplique Z....; c'est même tout le contraire. Est-ce que la bible ne dit pas: La crainte du *Seigneur* est le commencement de la sagesse?

Idylle.

—J'ai une envie folle de vous embrasser, Jeannette.

—Si vous faites cela, je jette des cris! Une pause:

—De tout petits cris, reprend la jeune personne accommodante.

Un voyageur raconte ses aventures en Afrique:

—En passant, avec ma petite troupe, par le soixante cinquième degré de longitude, nous avons dû livrer un combat terrible aux naturels du pays. Et quel combat! Douze contre un!

—Et vous étiez les douze? demande un auditeur avec intérêt.

—Non, monsieur, répond l'autre, superbe; j'étais ses un!

FEUILLETON.

EN DÉTRESSE!

—PAR—

JULES MARY.

PREMIÈRE PARTIE

TROP HEUREUSE

(Suite.)

Voulant rester seul avec lui, Daniel fit un signe au greffier qui s'éloigna.

Séverac entra en souriant et tendit la main que le juge serra, en regardant le vieillard droit dans les yeux.

Séverac ne semblait pas gêné.

Il avait le visage reposé des gens bien portants.

—Qu'est-ce donc, dit-il. Qu'avez-vous à me dire? Est-ce que je puis vous être utile à quelque chose?

—Je le crois.

—Vous m'intriguez. Parlez, mon ami.

Daniel prit sur son bureau le portefeuille du colonel et le lui montra.

—N'avez-vous rien perdu hier?

—Si, mon portefeuille.... Justement, le voici.... Comment se fait-il que ce soit vous qui me le rendiez?

—On l'a retrouvé auprès d'un cadavre, cette nuit même, dans le parc de Vilvaudran.

—Un cadavre! fit le colonel avec surprise.

Et après une seconde de réflexion:

—Cet homme, couché dans les broussailles, était mort?

—Non, mais il n'en vaut guère mieux.

—Eh bien, j'ai cru qu'il dormait.... je l'ai pris pour un ivrogne en train de cuver son vin.... j'en ai même fait la réflexion quelques minutes après à Blaise et à Mathurin, deux de vos gardes, que j'ai rencontrés en tournée de nuit.... Alors, un accident?

—Un meurtre....

—Diable! De la besogne pour vous, alors, fit le vieux militaire en souriant dans sa moustache blanche.

Car il aimait à taquiner le magistrat en comparant son travail de cabinet,—travail intermittent,—aux énormes besognes que l'on imposait, depuis 1870, aux officiers de tous grades.

—Vous vivez de vos rentes, disait il quelquefois. C'est nous qui travaillons.

Mais Daniel, ce jour-là, ne pensait guère à rire.

—Vous n'avez pas reconnu cet homme?

—Le blessé? Est ce que je le connais, par hasard?....

—Il se nomme Lafistole.

—Vous avez dit?

—Tenez, voici le carnet pris sur lui.... il contenait des cartes, des lettres....

—Voilà qui est singulier.

—N'est-ce pas? fit le juge qui l'observait.

—Je le connais, ce Lafistole....

—Qui est il?

—L'ancien caissier de Chavarot, le notaire.

Daniel tressaillit. Ce nom de Lafistole l'avait frappé la première fois qu'il l'avait vu,—nous l'avons dit,—comme ayant déjà été prononcé devant lui. C'était chez Me Chavarot qu'il l'avait entendu.

—Vous étiez en relations avec lui, Séverac?

—Ma foi, non.

Il y eut un silence. Daniel était de plus en plus gêné.

Séverac, après réflexion, venait de reprendre:

—Je l'ai vu une fois.... à l'étude, rue Saint Georges. Là se bornent nos relations. Je dois dire, pourtant, et vous avez dû le voir par ce que contenait mon portefeuille, que ce garçon m'a écrit à plusieurs reprises.

—En effet.

—Vous avez lu ses lettres?

—Je l'avoue.

—Eh bien, ne vous gênez pas, d'Hautefort! fit le vieil officier en riant. Vous violez le secret des correspondances?

Cette fois non plus Daniel ne rit pas.

Séverac finit par être frappé de son air sérieux.

—Qu'avez-vous donc, mon ami? Je ne vous trouve pas votre figure de tous les jours.

Daniel prit un grand parti.

—Séverac, veuillez m'expliquer le sens des lettres que voici.

—A quoi bon?

—Je vous en prie.

—Mais quel intérêt cela peut-il avoir pour vous?

—Un très grand, peut être.

—Je ne puis le savoir?

—Non.

—Mais si cela me déplaît de dire pourquoi ce garçon m'a écrit? Et pourquoi je lui répondais en ces termes....

—Cela vous déplaira peut-être, mais puisque cela peut être utile à la vérité.

Séverac fronçait ses gros sourcils.

Il se promenait dans le cabinet et paraissait perplexe.

Mais sa figure continuait d'être calme et Daniel, qui le regardait, n'y trouvant rien de changé, point d'émotion, point de trouble, point de pâleur, se sentait rassuré.

Brusquement le colonel se planta en face du juge.

—Cela me déplaît, je le répète, mais enfin je comprends jusqu'à un certain point que cela peut aider les recherches de la justice. Si j'ai hésité, c'est que j'avais promis de me taire.... Si l'homme était mort, encore passe, mais s'il revient à la vie....

Daniel, tout à son idée:

—Je vous écoute.

—Je suis allé dernièrement rue Saint-Georges toucher une vingtaine de mille francs qui me revenaient de la vente de quelques terres. Ce Lafistole, caissier chez Chavarot, avait joué et perdu ces vingt mille francs; j'arrivais à l'improviste, il fut obligé de tout m'avouer, en me priant de lui pardonner et en me promettant de rembourser sa caisse dans la journée même.

—Et il a tenu parole?

—Il ne lui a même pas fallu la journée tout entière. Avant midi j'étais payé. Tout était en règle. J'avais promis à ce jeune gredin de ne rien dire à son patron. C'était de la faiblesse, mais il suppliait et je n'ai jamais pu résister aux larmes. Chavarot a tout ignoré. J'ai eu tort, oui, j'ai eu tort....

Il secoua les épaules:

—Depuis, Lafistole m'a écrit; il est même venu chez moi.

—Que désirait il?

—Mon amitié, à ce qu'il prétendait....

Et le colonel, de nouveau, riant franchement.

—Il voulait même se battre avec moi pour des propos un peu vifs qui ont échappé à ma plume....

—Quand l'avez vous vu pour la dernière fois?

—Avant-hier......

—Vous ne pouvez me donner aucun indice, aucun renseignement de nature à me faire découvrir le meurtrier?....

—Moi, mon ami? Vous plaisantez....

Daniel mit son front entre ses mains.

Il réfléchissait.

Il y avait une question qu'il n'osait adresser au colonel, avec un grand effort visible, et qui fut sans doute bien douloureux, car ses traits se contractèrent,

—Dans une des lettres de Lafistole, la plus longue, j'ai lu une allusion sur laquelle j'appellerai votre attention, car vous l'avez comprise, peut-être.

—Je ne me rappelle plus. De quoi s'agit-il?

—De cette phrase.

Daniel tendit la lettre, et lut en même temps que Séverac:

"Je vais entrer dans une famille que "vous fréquentez.... Mes espérances "contrarieront un peu les vôtres...."

—Oui, dit le colonel. Ce passage m'a frappé comme vous.... Qu'a voulu dire ce malheureux?

—Je l'ignore. Il a parlé d'espérance... Ne vous paraît-il pas qu'il a voulu faire allusion au mariage de Valentin, votre fils, et de Bérengère?

Et le nom de sa bien-aimée fille eut peine à sortir de sa gorge, car pourquoi sa fille en ce débat?

—Dame! c'est probable, fit le colonel pensif.

—Mais cet homme nous est complètement étranger.

—Comme il l'était pour moi, il y a huit jours.

—Il ne connaissait pas Valentin?

—Je le demanderai à mon fils.

—Dans tous les cas Bérengère ne l'a jamais vu et n'a jamais entendu prononcer son nom. Je sens comme une menace de mort dans cette certitude: "Je vais entrer dans une famille que vous fréquentez...."

—Forfanterie!...

—Oui, je voudrais le croire comme vous.

—Vous n'avez plus rien à me demander?

—Non, au moins aujourd'hui,

—Adieu, donc....

—Adieu!

Séverac se dirigea vers la porte.

—Du reste, dit il, pourquoi vous torturer l'esprit, puisque Lafistole n'est pas mort? Attendez! S'il reprend connaissance, cela vous épargnera de la besogne...... Il parlera....

—Le docteur doit être resté auprès de lui.

Séverac avait ouvert la porte. De l'autre côté, près d'entrer, se trouvait justement Gacôgne, qui venait donner compte au juge de soins donnés à Lafistole.

Séverac fut le premier qui demanda:

—Eh bien, docteur, a-t-il parlé?

—Non.

—Tant pis, tant pis, fit l'incorrigible et sortant, riant encore, la justice aime tant qu'on lui mâche le travail......

—Aucune émotion...... murmurait le juge en le regardant partir.

Et au docteur:

—Rien?

—Pas un mouvement. Pas un regard. On le dirait mort.

—Parlera-t il?

Gacôgne hocha la tête et avança la lèvre inférieure:

—Nous doutez?

—Oui.

Daniel soupira. Peu lui importait la besogne mâchée. Il était travailleur. Mais la colère montait en lui, en se rappelant que cet homme,—ce voleur,—avait osé penser à Bérengère.

Et il aurait voulu savoir....

Et l'homme seulement aurait pu lui tout révéler!

Si cet homme allait mourir!

XII

Le juge d'instruction écrivit sur-le-champ à Chavarot:

"Un de tes clercs vient d'être retrouvé dans les bois de Vilvaudran avec une balle dans la tête. Il se nomme Lafistole. Au lieu de te faire entendre, au sujet de ce garçon, par un de mes collègues de Paris, viens donc passer l'après midi de demain à Orléans."

Il écrivit également au parquet de Paris, joignant un rapport résumant l'affaire, et demandant qu'on fit une perquisition chez Lafistole, rue de Tournon, et qu'on interrogeât les clercs de l'étude sur cet individu.

Puis il se rendit à l'hôpital pour y visiter le blessé.

Celui-ci était étendu dans le lit, tout habillé et tel qu'il avait été ramassé dans le bois.

Il ne faisait aucun mouvement; pourtant les médecins avaient réussi à rendre un peu de vie à son regard; les yeux s'ouvraient de temps en temps, et lourdement paupière s'abaissait, comme si la lumière leur avait fait mal.

Le juge restait silencieux, près du lit, le considérant.

—Lafistole, dit-il, m'entendez-vous?... Me voyez vous?....

Il dut répéter plusieurs fois la question et ce ne fut que la troisième fois que le blessé ouvrit les yeux.

Son regard se fixa sur le juge.

Il semblait attendre qu'on l'interrogeât, qu'on lui facilitât surtout les moyens de se faire comprendre.

—Je suis M. d'Hautefort, juge d'instruction.... Vous avez sans doute été victime d'une tentative de meurtre?....

Les yeux de Lafistole se fermèrent.

—Vous me comprenez?

Les yeux se rouvrirent.

—Il y a bien crime et vous n'avez pas tenté de vous suicider?

Les paupières s'abaissèrent.

Le juge, perplexe, se demandait:

—Ce mouvement est-il machinal.... amené par la douleur.... ou par sa volonté de répondre, de dire oui ou de dire non?....

—Vous ne pouvez parler?.... Essayez!.... Un seul mot.... le nom de votre meurtrier!....

Lafistole ne bougea pas. Une terrible paralysie générale le clouait sur son lit. En cet état l'intelligence et la mémoire étaient-elles vraiment tout entières? Fallait-il le croire? Fallait-il se fier surtout à leurs manifestations?

Le juge en doutait, mais devant cet être inerte, duquel sans doute il n'obtiendrait rien, il se sentait pris de découragement et d'impatience. Dans les ressources de la médecine et de la chirurgie, n'y avait-il pas quelque énergique remède qui pût rendre la vie à ce cerveau, ne fût-ce que pendant une seconde?

—Votre assassin, le connaissez-vous?

Les yeux de Lafistole ne quittaient plus ceux de Daniel.

—Il me comprend, j'en suis sûr...... pensa le magistrat.

Et comme penché sur ce lit, il regardait au plus profond des yeux du paralytique, il lui sembla y lire je ne sais quelle ironie sauvage et quelle haine impuissante.

Evidemment toute la force de ce moribond venait de se concentrer dans ce regard.

Et tremblant de ce qu'il demandait, comme s'il commettait une mauvaise action, le juge, impitoyable sans le savoir pour Clotilde, poursuivait:

—Et cet assassin, est-ce un vulgaire meurtrier qui vous a tué pour vous dépouiller?

Les yeux restèrent immobiles.

—Non? dit le juge.

Et très vite:

—Est il de notre monde?

Les paupières se baissèrent à plusieurs reprises.

—Il est de notre monde?.... C'est bien cela que vous avez compris? Et c'est bien la réponse que vous me faites?

Même geste chez Lafistole.

—Le connaissiez-vous auparavant?

—Oui, oui, dirent les yeux.

—Depuis longtemps?

Les yeux restèrent ouverts.

—Depuis peu de temps?

—Oui, oui, dirent les paupières en s'abaissant par deux fois.

—Il me comprend! fit le juge, au comble de l'angoisse, ne sachant plus s'il devait s'en réjouir, au nom de la justice, ou s'en effrayer, au nom de son amitié pour Séverac.

Le médecin Gacôgne, des infirmiers, des sœurs de charité s'étaient approchés du juge et entouraient le lit, attentifs à cette scène étrangement dramatique.

Gacôgne n'avait pas voulu s'interposer. Il savait le blessé irrémédiablement perdu. C'était une question de quelques heures. Rien ne le sauverait. Mieux valait donc, au prix de la fatigue énorme qu'il devait ressentir de cet interrogatoire, le faire parler. Il mourrait, du moins, avec la certitude qu'on le vengerait....

Le juge, très près de la tête de Lafistole disait:

—Vous le connaissez, votre meurtrier, depuis une huitaine de jours, peut-être?

—Oui, oui, disaient les yeux.

—Il est de Paris, n'est ce pas et il vous a suivi à Orléans? dit Daniel avec un espoir essayant de guider cette intelligence si faible qu'à chaque minute il craignait de la voir s'éteindre.

Cette fois les yeux ne répondirent pas.

L'espérance du juge s'envolait.

—Il n'est pas de Paris?.... Serait-il d'Orléans, par hasard?

—Oui, oui.

—Il habite notre ville?......

—Oui, oui.

—Je le connais?

—Oui, oui, oui.

—Je le vois quelquefois?

—Oui,

—Souvent, peut-être?

—Oui, oui, oui......

Le cœur de Daniel se serrait....

Sa gorge se contractait......

Il fut obligé d'attendre, avant de parler encore......

Le blessé venait de fermer les yeux ....sans doute fatigué par ces efforts suprêmes.... Un peu de sang venait aux lèvres, mêlé à de l'écume.... Les narines se pinçaient davantage et une teinte jaune fit ressembler cette figure à une statue de cire.... L'immobilité était cadavérique......

Gacôgne s'approcha vivement....

—Serait-il mort? fit Daniel.

Gacôgne, après un silence, répondit:

—Non, mais le forcer à répondre serait le tuer, monsieur d'Hautefort...... Pour le moment, cela n'est plus possible.

—Un mot, docteur, rien qu'un mot.....

—Non, je ne le puis, au nom de l'humanité...... Que la justice s'adresse ailleurs....

—Cependant.

—Laissez mourir cet homme en paix...

—Un mot, je vous en prie, un seul, et je me retire......

Gacôgne hésitait.

—Regardez le, dit-il, il ne vous répondra pas......

—Peut être......

—Soit...... mais un mot...... vous l'avez dit......, un seul......

Le juge essuya son front couvert de sueur.

Il jeta un regard autour de lui sur ceux qui étaient là. Il lui sembla, dans une hallucination d'une minute, que tous ces gens jouissaient de son désespoir, de ses craintes......

Il fit vers les sœurs et les infirmiers un geste impérieux.

—Eloignez-vous!

Ils s'écartèrent vivement.

Il ne restait plus que Gacôgne.

—Vous aussi, docteur, je vous en prie, dit-il plus doucement.

Le docteur obéit.

Le juge se pencha alors à l'oreille du moribond.

Il l'appelle, pour éveiller cette mémoire défaillante.

—Lafistole! Lafistole!....

L'autre ne bouge pas. Les yeux restent clos.

—Ecoutez-moi.... et dites-moi le nom de votre meurtrier.... ce nom, je vais le prononcer.... répondez-moi, des yeux, comme vous m'avez répondu tout à l'heure....

Et plus près encore:

—Séverac, n'est-ce pas?

Même immobilité.

Il répéta:

—Séverac?

Lafistole n'entendit pas.

Le juge eut envie de l'étreindre, ce cadavre, dans ses mains, pour en tirer un mot, un geste, un regard.

Lafistole ne répondit plus.

Et Daniel sortit, chancelant, effaré, répétant:

—Que croire? Je n'ose plus penser!

Lorsque Chavarot reçut à Paris la lettre de Daniel lui apprenant le meurtre de Lafistole, il se leva brusquement, renversant le fauteuil où il était assis.

Et il ne put retenir un cri:

—La malheureuse, c'est elle qui l'a tué!

Et les réflexions arrivant en foule:

—Que s'est-il passé? Il aura menacé, sans doute! Elle aura voulu défendre sa fille.... La pauvre femme!.... Quelle catastrophe. Car c'est elle, je n'en peux douter.... Et Daniel, chargé de l'enquête!... Et Jean-Joseph ....Toute cette famille intègre de magistrats voyant son honneur s'écrouler dans ce drame. Certes, oui, je vais à Orléans....et tout de suite encore!

Il partit par le premier train.

C'était un train omnibus s'arrêtant à toutes les stations.

Georges n'arriva que vers cinq heures à Orléans.

Quelques minutes après il était à l'hôtel de la rue du Châtelet. Il n'avait pas voulu se rendre directement au palais de justice. Auparavant il voulait voir Clotilde, l'entendre, savoir ce qui s'était passé, la protéger au besoin.

Clotilde était à l'hôtel.

Elle ne sortait plus depuis le meurtre.

Il lui semblait que si elle avait mis le pied dans la rue tout le monde l'eût accusée; on l'eût montrée du doigt.

Elle eût entendu sur son passage:

—Regardez la donc!...... C'est la femme de Daniel d'Hautefort, le juge! C'est elle qui a tué Lafistole!

Elle avait passé la journée avec Bérengère, essayant de retrouver un peu de calme auprès de sa fille; mais, hélas! la joie confiante de l'enfant ne faisait que redoubler ses terreurs, car que deviendrait Bérengère si le meurtrier de Lafistole était connu!......

Et Bérengère, innocente, ne pouvant pas soupçonner dans quel bouleversement était cette pauvre âme, Bérengère parlait à Clotilde de son bonheur prochain.

Elle disait ce qu'elle ferait quand elle serait mariée.

Elle racontait à sa mère, pour laquelle elle n'avait jamais eu de secrets, combien profondément elle aimait Valentin et combien profondément elle se sentait aimée.

Ses yeux,—ses beaux grands yeux sombres, pareils à ceux de sa mère,—s'illuminaient de joie et d'amour.

Et chacune de ses confidences se terminait par des baisers.

Câline, elle s'asseyait sur les genoux de Clotilde.

—C'est à toi, pourtant, que je dois mon bonheur....

—Mais non, chérie, se défendait elle, je n'y suis pour rien.

—A toi, à toi seule.

—Pourquoi?

—Si tu ne m'avais faite ce que je suis, si tu n'avais pas essayé de me rendre semblable à toi-même, jamais Valentin ne m'eût aimée.

—Tu es trop modeste, mon enfant.

—Oh! mère, mère, que je suis heureuse.... Et toi aussi, n'est ce pas, mère, tu es heureuse, heureuse complètement?

—Certes!

—Réponds-moi. Dis-le-moi encore. Depuis quelques jours je te vois triste et j'ai peur que Valentin et moi nous ne soyons pour quelque chose dans cette tristesse.

—Non, non, ne crois pas cela!

—Pourquoi es tu triste?

—Je suis un peu souffrante.

—Pourquoi ne consultes-tu pas le docteur!

—C'est une souffrance générale...... cela ne m'inquiète pas beaucoup...... bientôt tout cela sera fini......

—Bientôt?

—Oui.

—Et tu reprendras ta souriante figure?...... Je ne verrai plus tes yeux rougis par les larmes?.... Car tu pleures souvent...... Je l'ai remarqué, mais je n'en dis rien...... Tu seras heureuse, comme auparavant?

—Je te le promets!

Heureuse! Cette enfant parlait de bonheur à cette mère!!

N'était-il pas impossible, pour elle, à jamais, le bonheur!!

Ainsi, en douces paroles, en tendresses filiales, s'était écoulée cette journée.

Et la mère et la fille se trouvaient encore ensemble au salon, lorsqu'un domestique annonça Georges Chavarot.

Clotilde pâlit.

Elle devinait pourquoi il venait.

Il avait appris le meurtre. Et la première pensée qui lui était venue, c'est que Clotilde était coupable!

Allait-elle avouer?

Non, non, mille fois non, à personne, jamais, jamais!

Elle s'était levée,

Bérengère s'était élancée vers la porte pour recevoir et embrasser Georges.

Un mot de Clotilde l'arrêta.

—Bérengère....

—Mère chérie——

—J'ai besoin de rester seule avec Georges....

—Tu ne veux pas que je l'embrasse?

—Plus tard! plus tard!

Elle attira sa fille dans ses bras, la baisa au front à plusieurs reprises, et ne voulant pas qu'elle eût d'arrière-pensée, elle se hâta d'ajouter:

—Il s'agit de toi....de tes intérêts... Laisse-moi...

Elle sortit.

Presque aussitôt entrait le notaire.

Il s'élança vers elle les mains tendues.....avec un cri où passait toute l'affection fraternelle qu'il avait pour la pauvre femme.

—Clotilde! Clotilde!

Et il la contemplait, pressant les mains fiévreuses qu'elle lui abandonnait, défaillante:

—Clotilde! Qu'avez-vous fait, ma pauvre enfant!

Elle dit d'une voix inintelligible:

—Ce n'est pas moi! Ce n'est pas moi!

—Clotilde, ne mentez pas!

—Ce n'est pas moi! répétait-elle avec obstination.

Il ne demandait qu'à croire, certes, ce qu'elle disait, mais elle avait, en parlant, la figure si bouleversée, ses yeux exprimaient tant d'angoisses souffertes que la vérité éclatait malgré elle.

Et alors qu'elle criait qu'elle n'était pas coupable, George se disait:

—Elle ment!

Il n'osa cependant la presser de questions. Elle était sous une surexcitation trop grande. Il eut pitié d'elle, mais il se promit de l'interroger plus tard.

Toutefois, il demanda très bas:

—Si ce n'est pas vous, Clotilde, qui donc a tué Lafistole? qui avait intérêt à sa mort?.... Le sait-on?

—On ne sait rien encore.

—Et Daniel espère-t-il découvrir le meurtrier?

Elle rassembla ses forces pour répondre, en affectant l'indifférence:

—Il en sûr!......

Le notaire la contempla silencieusement, tenant toujours ses mains.

—Daniel m'a prié de venir lui donner des renseignements sur son clerc, dit-il. Je vais aller le trouver au Palais, n'est-ce pas?

—Il y reste maintenant assez tard.

Il allait sortir et déjà il était près de la porte lorsqu'il revint près de Clotilde.

Et les yeux suppliants:

—Vous n'avez rien à me confier, Clotilde?

—Rien, mon ami.

Il soupira, n'ajouta rien et sortit.

Au Palais, dans le cabinet du juge, la première question que Daniel adressa à Chavarot, est celle-ci:

—Sais-tu ce que venait faire ici ton caissier?

—Je l'ignore.

—Tu n'en a pas le moindre soupçon?

—Aucun, dit fermement le bossu, résolu à défendre Clotilde malgré tout, puisqu'en la défendant il protégeait Daniel, son ami, et Bérengère aussi, et toute cette famille aux abois.

—Il t'avait prévenu de son voyage?

—Non.

—Comment cela?

—C'est bien simple.... depuis quelques jours Lafistole n'était plus chez moi.

—Tu l'avais renvoyé?

—Oui.

—Pour quelle raison?

La véritable raison, Chavarot ne voulait pas la dire.

—Je n'étais pas content de son travail.

—Avais-tu remarqué, dans ses livres, parfois des négligences coupables?

—Non, je suis obligé de le reconnaître.

—Il était à ton service depuis longtemps?

—Depuis quatre ou cinq ans.

—Sais-tu de qu'elle nature étaient ses relations avec Séverac?

—Avec Séverac? fit Chavarot étonné. Il n'en avait aucune, je suppose, et s'il a vu le colonel, c'est pour affaire et à l'étude, — comme dernièrement, lorsqu'il est venu toucher le prix de la vente de quelques hectares.

Daniel lui adressa à ce moment des questions pour s'assurer que Chavarot ignorerait l'infidélité de Lafistole, puis il lui raconta l'histoire des vingt mille francs volés à sa caisse.

—J'ignorais, en effet, cette histoire, dit Georges. Le colonel a eu tort de m'en point avertir. J'aurais chassé Lafistole deux jours plus tôt.

Une question brûlait les lèvres du juge.

—Lafistole allait se marier, n'est-ce pas?

—Première nouvelle! fit Georges avec une parfaite insouciance.

—Dis-moi, Georges....ma femme allait souvent chez toi, rue Saint Georges, et il est arrivé plusieurs fois que Bérengère l'y a accompagnée....Eh bien, peux tu m'assurer que jamais Bérengère et Lafistole ne se sont trouvés en présence?

Chavarot s'attendait si peu à cette question qu'il ne put maîtriser son émotion.

Que voulait dire Daniel?......Que savait-il?....Evidemment il avait surpris un détail et ce détail avait fait naître un soupçon dans son esprit,—un soupçon bien vague, indéfini, mais qui n'en était pas moins redoutable, car autour de ce soupçon, prenant corps, pouvaient se grouper tant d'indices!...

—Pourquoi cette question? fit-il.

—Réponds.

—Je ne pense pas que cette rencontre ait eu lieu.

—Tu ne le penses pas, mais en es-tu certain?

—Autant qu'on peut l'être. Jamais Lafistole n'est venu chez moi. Et d'autre part, jamais Bérengère n'est entrée dans l'étude. Par conséquent....

—C'est bien.... Du reste, si Lafistole devait se marier, il a dû en parler à ses camarades de l'étude. Je vais faire interroger ceux-ci. On m'enverra les renseignements qui me sont utiles. Je saurai la vérité....

—As-tu quelque indice sérieux?.... Lafistole, je l'ai appris depuis qu'il n'est plus chez moi, menait à Paris une vie très dissipée. Il était très joueur et très.... noceur. Du reste, il avait bien la tête de l'emploi. Je ne sais si tu l'as examiné attentivement. Il y a peut-être dans ce crime quelque vengeance.... ou simplement quelque sinistre histoire de fille.

Le juge secouait la tête.

—Je crois connaître la vérité. Elle n'est pas là où tu dis....

—Tu n'as plus rien à me demander?

Et Chavarot qui n'était pas sans remarquer l'étrange préoccupation de Daniel.

—Provisoirement, non.

—Alors, je te laisse.... Je retourne à l'hôtel.

—Je t'y rejoindrai dans quelques instants...... Le commissaire de police vient de m'envoyer un agent pour me prier de l'attendre. Il a, paraît-il, des communications importantes à me faire. Dès que je l'aurai entendu, je te rejoindrai.

Ils se séparèrent, après s'être serré la main.

Un quart d'heure se passa, puis le commissaire de police d'Orléans entra.

C'était un homme jeune encore, brun, d'allure militaire, au parler brusque.

Il s'appelait Pastonrot.

—Nous savez quelque chose? dit le juge, ému.

—Rien de précis, monsieur d'Hautefort.

Le juge respira.

Il crut cependant devoir faire une observation.

—Je m'attendais, d'après la lettre que votre agent vient de m'apporter....

—Monsieur d'Hautefort jugera de l'importance des détails que je lui donnerai, se hâta de dire Pastourot.

Et après une minute de réflexion:

—J'ai essayé de reconstituer les deux journées que Lafistole a passées à Orléans, dit il. Et j'y suis à peu près parvenu. Monsieur d'Hautefort a t il le temps de m'écouter?

—Parlez?

—Lafistole est arrivé à Orléans, par la gare des Aubrays, à neuf heures et demie du matin et son premier soin a été de se rendre chez M. de Séverac.

—Je le savais.

—Ah! M. d'Hautefort était déjà informé? Sait-il également que M. de Séverac a fait chasser Lafistole par ses domestiques? Lafistole alors s'est posté dans la rue et a attendu la sortie du colonel. Il l'a abordé et les domestiques de la maison voisine ont entendu les paroles suivantes:

—"Monsieur, vous ne voulez-pas vous battre avec moi?

—"Non, et vous savez pourquoi.

—"Je vous y forcerai. je vous l'ai dit, ne l'oubliez pas.

—"Je serais curieux de savoir comment.

—"En vous souffletant...

—"Monsieur, je suis presque toujours "armé......Si votre main touche ma "joue, je vous tue comme un chien."

Le juge demanda:

—Ces paroles ont été entendues!

—Oui, monsieur, et sans nul doute M. de Séverac les répétera.

—Assurément, fit le juge.

Mais mentalement il se disait:

—Pourquoi Séverac, dans sa déposition, n'a-t-il fait aucune mention de cet entretien?

Ainsi, dans son esprit, en dépit de son amitié, de ses efforts, de l'invraisemblance, s'amassaient des indices qui devaient plus tard former une conviction.

—Est-ce là tout ce que vous aviez à me dire?

—Non. Dans la même journée, Lafistole est allé rue du Châtelet, chez M. d'Hautefort lui-même.

Daniel fit un brusque mouvement.

—Chez moi? dit il. Vous vous trompez.

—Je ne le pense pas, mes renseignements sont précis. Il est resté à l'hôtel quelques minutes à peine. M. le juge était absent; M. le procureur général venait de sortir; il n'a pu être reçu ni par l'un ni par l'autre.

—Chez moi! répétait le magistrat, étreint par l'angoisse.

—Je présume, monsieur le juge, qu'après les menaces de M. de Séverac, cet homme aura eu peur et il aura voulu peut-être prévenir la justice, pour le cas....

Le commissaire s'arrêta.

Il n'osait achever sa phrase, car c'était presque une accusation qu'il allait porter là.

Mais Daniel, d'un geste, l'encourageait.

—Continuez!

—Pour le cas où il lui serait arrivé quelque malheur....

Daniel ne répondit pas.

Mais il se disait, en regardant le commissaire:

—Cet homme pense comme moi!

Et tout haut:

—Est-ce tout, cette fois?

—Pas encore. Ce n'était pas la première fois que Lafistole venait à Orléans.... Il y a une huitaine de jours, on l'a vu à l'hôtel de France et il a demandé à plusieurs personnes, sur la route.... le chemin de Vilvaudran....

—A Vilvaudran, vous êtes-vous informé?

—J'ai parcouru tout le village, j'ai interrogé tout le monde, j'ai montré la photographie que j'ai fait exécuter, vous le savez, dès le premier jour. Personne ne l'avait vu.

—Et dans les fermes des environs?

—Aucuns renseignements.

—Au château? demanda le juge avec une imperceptible hésitation qui se manifesta dans ses paupières légèrement abaissées.

—Je m'y suis rendu également. J'ai vu le jardinier, sa femme; j'ai vu les gardes de Vilvaudran. Lafistole leur est inconnu......

—A la verrerie?

—J'ai montré la photographie à tous les ouvriers, au directeur, à M. Pierre Jourdan, le dominateur.... mais vainement....

—De sorte qu'il vous est impossible de me dire ce que Lafistole allait-faire à Vilvaudran ou dans les environs?

—Absolument impossible, oui, monsieur le juge.

—C'est bien. Je vous remercie.

M. Pastourot se retira.

XIII

Chavarot, en quittant Daniel avait regagné la rue du Châtelet.

Il avait besoin de s'entretenir de nouveau avec Clotilde, avant le retour de son mari, et comme il repartait pour Paris le soir même, le temps pressait.

Lorsqu'il aborda Clotilde, celle-ci prévint la question que le notaire allait lui adresser.

Tous deux, ils avaient eu la même pensée:

—Les papiers! Le dossier Bastien!

—Oui, dit le notaire, j'allais vous en parler. Il y a là un grand danger pour vous. Il est possible que Lafistole ait gardé chez lui ce dossier. La police parisienne fera sans doute une perquisition rue de Tournon; et cela, par l'ordre même de Daniel. Si l'on découvre ces papiers....

—Je suis perdue.... ah! sauvez-moi, Georges, sauvez-moi....

—Je ferai tout mon possible pour cela, ma pauvre Clotilde, votre cause est la mienne, car si vous êtes malheureuse en ce moment, vous qui êtes si heureuse...

—Trop heureuse!

—C'est par ma faute....je ne l'oublierai jamais.

—Que faire?

—Demain, j'irai rue de Tournon.... j'aviserai!.... Il est probable, pourtant, que Lafistole n'aura pas voulu garder chez lui les papiers. Il devait craindre de notre part des tentatives désespérées pour rentrer en leur possession. Qui sait où ils sont? qui sait à qui ce misérable les a confiés? Prenez courage.... Ayez confiance en moi et ne désespérez de rien!

—Vous me tiendrez au courant?

—Oui.

Daniel rentrait au même moment.

Il était facile de voir, à son visage soucieux, que de graves préoccupations emplissaient son esprit.

Clotilde n'osait plus l'interroger.

Elle craignait que la réponse de son mari ne lui fit comprendre qu'elle était en danger d'être découverte.

Ah! ce jour-là, le jour où elle verrait que tout à coup la vérité venait d'éclater, elle n'aurait plus qu'à mourir.

Elle trembla, la malheureuse, en le voyant ce soir-là rentrer tout pâle et comme affaissé sous le poids des terribles soupçons qui grandissaient en lui.

Séverac! Séverac meurtrier! Certes, s'il avait tué, ce n'avait été que pour se défendre d'une lâche agression! pour venger une mortelle insulte....ainsi qu'il en avait fait la menace.

Mais peu importait!.... Le scandale restait le même et la première qui en souffrirait ne serait-ce pas Bérengère?

Il était si abattu, si triste, que Clotilde s'enhardit, malgré ses secrètes épouvantes, à lui adresser la parole:

—Qu'as-tu donc appris?

—Des choses très graves, bien inattendues et qui nous touchent de près....

Elle fut secouée d'un brusque frisson.

A quoi faisait il allusion?

—Ah! dit-elle, Lafistole n'est pas mort?

—Pas encore.

—Et.... fit-elle d'une voix saccadée, il a parlé sans doute?

—Je lui ai adressé quelques questions.... il a réussi à y répondre par signes.

—Il a répondu!!

Elle se sentait défaillir....

—Il a désigné son meurtrier?....

—A peu près....

—Ah!

Et elle regardait son mari avec terreur, avec folie.

Eh bien! puisque Lafistole avait désigné son meurtrier, il l'avait accusée, elle ....Alors qu'attendait donc son mari pour la maudire?.... Pourquoi restait-il silencieux?......

—Et le meurtrier?.... De sorte que, maintenant, tu le connais?

Daniel fit un signe affirmatif.

Elle se tut, effarée.

Ce n'était pas elle, assurément, qu'il soupçonnait!.... Qui donc, alors, avait accusé Lafistole et qu'avait compris Daniel!

Quel que fût celui-là, cela lui donnait quelques heures de répit.

—Bientôt, peut être, Lafistole parlera plus clairement?

—Je crains bien qu'il ne passe pas la nuit.

Le notaire assistait à cet entretien sans prendre part.

Il se contentait d'observer Clotilde.

Il ne lui était pas difficile de deviner la détresse de la pauvre femme. Il comprenait le sens mystérieux de ces questions, l'intérêt qu'elle prenait aux réponses.

Sa vie n'était-elle pas suspendue aux lèvres de son mari?

Et sa conviction se formait, de plus en plus évidente.

—C'est elle!

Comme il craignait de la gêner par sa présence, il sortit, prenant prétexte de ce que Jean Joseph venait de rentrer à l'hôtel et allant au-devant de lui pour le saluer.

Clotilde et Daniel restèrent seuls.

On eût dit que le magistrat n'attendait que ce moment.

—Ma chère Clotilde, dit-il en cherchant à affermir le son de sa voix. je voudrais t'adresser quelques questions..

—A moi, mon ami? fit-elle reprise par toutes ses craintes.

—A toi.

—Sur quel sujet?

—Au sujet, cela va te surprendre, de ce Lafistole dont je recherche le meurtrier...

—Qu'y a-t-il de commun?...

—Oh! rien.

—Alors, que pourrais-je te dire?

—Voici. Le connaissais tu?

—Oh! et comment l'aurais je connu? Si je le connaissais, ne le connaîtrais-tu pas, toi aussi? Ai je donc des relations autres que les tiennes?

Elle parlait très vite, comme pour s'étourdir.

—Tu n'avais jamais entendu prononcer son nom?

—Jamais.... du moins, je le crois.... Et si ce nom a été prononcé devant moi, je ne m'en souviens plus....

—Et tu ne l'as jamais vu?

—Lafistole? Encore une fois, oh, et comment?

—C'est bien.... je te demande pardon de te parler ainsi.... Pourquoi parais-tu troublée par ces questions si simples?

—Si simples, Daniel!.... Réfléchis et tu verras combien elles sont étranges au contraire....

—Ce n'est pas tout, cependant.

—Quoi encore?

Elle était à la torture. Il ne semblait pas la voir. Il n'avait certainement aucun soupçon de ce qui s'était passé. Comment aurait-il pu soupçonner pareil drame? Mais il voulait éclaircir certains points mystérieux de cette enquête, ceux où il lui paraissait que sa famille était intervenue.

—Lafistole ne s'est-il pas présenté à l'hôtel?....

Sans réfléchir, tout de suite, elle répondit:

—Je l'ignore. Qu'y serait-il venu faire?

—Il n'est pas venu?.... Tu ne l'y as pas vu?

—Non, dit elle.

—Eh bien, tu ne l'as pas vu, c'est possible, mais il s'est présenté ici et il a demandé, évidemment, soit mon père, soit moi-même.

—Dans quel but?

—Voilà ce que nous ne saurons jamais, probablement.

Elle eut peur qu'un jour il n'apprît l'entretien qu'elle avait eu avec le clerc de Chavarot. Alors, comment expliquerait-elle son mensonge d'aujourd'hui? Peut-être déjà était-il instruit de ce qui s'était passé à l'hôtel et s'il n'en disait pas plus, c'est qu'il voulait sans doute que sa femme se trahît, à moins qu'elle n'avouât!

Alors, ayant l'air de se souvenir tout à coup:

—Pourtant, dit-elle, j'ai vu l'autre jour un homme, jeune encore, qui s'est présenté ici pour solliciter une recommandation.... Il désirait te parler...... Il se disait intéressant, sans emploi.... très au courant de la procédure.... sortant d'une étude......

Elle cherchait, inventait, mais elle avait peine à prononcer et s'arrêtait presque à chaque mot.

—Il a dû te donner son nom?

—Cela n'a pas attiré mon attention...

—Dans tous les cas tu le reconnaîtrais, ce jeune homme?

—Oui.

—Eh bien, regarde, voici la photographie de Lafistole sur son lit, à l'hôpital.... Cherche bien si ce sont les mêmes traits....

Elle prit machinalement la photographie.

Tu veux que je regarde?

—Oui. De quoi as-tu peur?

Elle tenait, dans ses doigts nerveusement contractés, le portrait de Lafistole, du misérable qui avait brisé sa vie. et qu'elle avait tué. Elle n'osait regarder. Ah! jamais il ne quitterait son souvenir, ce corps étendu devant elle dans le petit salon de Vilvaudran!.... Ce trou horrible qui avait fendu le crâne!.... ce crâne chauve, sur lequel avait coulé un mince filet de sang!

Et son mari, supplice atroce, ignorant ce qu'elle souffrait, voulait lui faire examiner cela!....

Et il le fallait pour ne point se trahir.

Oui, c'était le portrait de Lafistole, à l'hôpital.

Il avait les vêtements qu'elle lui avait vus, mais la tête était entourée de bandages étroitement serrés et le trou du crâne elle ne l'aperçut point.

—Le reconnais-tu? interrogeait Daniel.

—Il me semble.... Il se pourrait.... balbutia la malheureuse. Cependant, je n'ose rien affirmer, car je l'ai vu quelques minutes à peine.... je n'ai pas prêté beaucoup d'attention à sa personne.... et, d'autre part, l'homme de cette photographie ressemble à un cadavre....

—Regarde encore, je t'en prie.

Non, elle n'en avait plus la force. Elle détourna un peu la tête, comme pour mettre la photographie au jour, mais en réalité parce qu'elle se sentait devenir faible. Un éblouissement la prenait. Un nuage passa devant ses yeux. Elle inclina le front. Cela n'eut que la durée d'une seconde. Elle rendit la photographie à Daniel.

—Ce doit être lui, dit-elle.

—La visite de cet homme ne t'a pas paru bizarre?

—Je crois me rappeler qu'il s'est excusé en se recommandant, pour obtenir ta protection, du nom de George Chavarot....

Cela était possible. Le mensonge de Clotilde avait l'apparence de la vérité. Daniel, un peu gêné, respira, soulagé.

—Et que lui as-tu répondu?

—Je l'ai engagé à revenir.

—Tu n'as jamais eu l'occasion de voir Lafistole chez Chavarot? Il était le caissier de Georges......

—Non, jamais.

—Tes souvenirs sont précis?

—Très précis.

—Et Bérengère, non plus?

—Pourquoi le nom de notre fille en tout ceci? dit-elle presque avec violence.

—Réponds, je t'en prie. J'ai besoin que tu me rassures. Bérengère ne le connaissait pas?

—Non, non, non, dit-elle, ressentant la plus abominable des tortures, car si Daniel lui adressait cette question, c'est qu'un indice l'avait mis sur la trace des projets de Lafistole sur la jeune fille.

—C'est bien.... c'est bien.... crois-moi, chère Clotilde, si je t'ai interrogée ainsi, c'est qu'il le fallait, va....

Et avec une infinie tendresse, presque avec des larmes, en la voyant toute pâle et interdite:

—Tu me pardonnes, au moins?

Cette douceur soudaine, succédant au ton un peu froid, presque sévère, de l'entretien, alla frapper droit au cœur de la pauvre femme et la fit fondre en larmes.

En vain elle aurait voulu résister, se raidir.

Depuis trop longtemps elle souffrait. Depuis trop longtemps les désespoirs s'amassaient en son âme. La tendresse de Daniel venait de faire déborder ce vase trop plein et éclatait en sanglots sur le cœur du juge—qui n'était pas le juge pour elle en ce moment, qui n'était que le mari aimant et tendre qu'elle avait toujours connu, toujours aimé.

Et lui, surpris, douloureusement impressionné, ne comprenait pas, la serrait dans ses bras, essuyait les larmes incessantes de ces grands yeux sombres et disait;

—Clotilde, qu'as-tu? Clotilde, pourquoi pleures-tu?

Mais elle sanglotait. Elle ne pouvait répondre.

—Est-ce que je t'ai fait de la peine? Elle dit enfin

—Tu me regardais sévèrement.... J'ai eu peur.... J'ai cru que tu me soupçonnais!

—De quoi pourrais je te soupçonner?

—J'ai cru que tu ne m'aimais plus,

—As-tu fait quelque chose qui puisse affaiblir l'amour profond que j'ai pour toi?

—Non, non, je te jure.... Je suis toujours digne de ton amour.

—Alors, cesse de pleurer. Je ne puis voir tes larmes.

—C'est fini, bien fini

Elle essuya ses yeux et réussit à sourire.

—Jamais plus tu ne me reparleras ainsi, dit-elle.

—Je te le jure.... Du reste, crois bien que s'il y avait de la sévérité dans mes paroles, il n'y en avait aucune dans ma pensée.

—Tu ne me reparleras non plus jamais de cet homme?

—Jamais.

—Tu me le promets?

—Certes.

—Tu es bon, fit-elle, soulagée, voyant bien qu'en effet le doute n'était pas venu en l'esprit du juge et qu'il ne la soupçonnait pas mêlée au meurtre de Lafistole.

Et cependant Daniel aurait bien voulu l'interroger encore. Il lui restait une dernière question à lui adresser. Il eut désiré lui montrer la lettre trouvée dans le carnet du clerc et dont l'écriture ressemblait si fort à l'écriture de Clotilde. Il ne voulait pas lui dire:

—Est ce toi qui as écrit cela?

Car ce n'était pas possible dans sa pensée.

Mais il eût demandé:

—Connais-tu cette écriture?... N'est-ce pas celle de quelqu'une de tes amies?

Mais à quoi bon? Etait-ce vraisemblable? Plus tard, peut être, si l'occasion s'en présentait, il montrerait cette lettre. Aujourd'hui, Clotilde était si fatiguée qu'il avait scrupule de la torturer encore.

Il se tut.

On vint les avertir que le dîner était servi.

Ils trouvèrent en bas Jean-Joseph, Chavarot, Valentin et sa fiancée. Séverac devait dîner ce soir-là, mais Valentin l'excusa. Le colonel, un peu souffrant, s'était couché de bonne heure.

Daniel ne fut pas sans remarquer cette absence.

Dans la soirée, le magistrat réussit à interroger Valentin et Bérengère sur Lafistole.

Ce nom, à l'un comme à l'autre, leur était inconnu.

Le lendemain, il recevait des renseignements de Paris. Une enquête avait été faite à l'étude Chavarot. On s'était livré à une perquisition rue de Tournon.

Dans cette perquisition le dossier Bastien n'avait pas été trouvé, mais la police avait envoyé à Daniel deux ou trois lettres, saisies chez le clerc, et de la même écriture que celle qu'il possédait.

—Vraiment, la ressemblance est frappante, se disait Daniel en pensant à Clotilde...,

Ces lettres, toutes à peu près conçues dans le même sens, témoignaient, chez celle qui les écrivait, d'un refus énergique à des prétentions restées inexpliquées pour le juge.

Toujours, comme dans la première, l'offre d'une fortune, si Lafistole consentait à retirer ses prétentions.

Du reste, Daniel, à force de réfléchir, avait fini par ne plus attacher d'importance à ces papiers. Pour lui, ces détails ne tenaient pas à l'affaire. Elle se resserrait, celle-ci, tout entière autour de Séverac, et les renseignements envoyés de Paris sur l'étude de Georges Chavarot avaient un autre intérêt.

Deux ou trois des clercs se souvenaient très bien de la dernière visite de Séverac.

Ils avaient entendu, ce matin-là, dans le cabinet du caissier des éclats de voix qui avait attiré leur attention.

L'un d'eux avait collé son oreille contre la porte et répétait aux autres les paroles au fur et à mesure qu'elles lui arrivaient, sans suite et au hasard.

C'est ainsi que les clercs avaient rapporté qu'ils avaient surpris une discussion, au début très calme, mais qui s'était envenimée peu à peu, et était devenue plus bruyante.

Et parmi les éclats de voix, Séverac avait jeté ces mots:

"—J'ai peut être tort de vous épargner aujourd'hui. Quand on a fait ce que vous faites, on est capable de bien d'autres choses encore...."

Et un peu plus tard:

"C'aurait été un bonheur pour moi de ne pas vous rencontrer."

Enfin, les clercs avaient entendu ce mot plus grave que tous les autres et qui les avait effrayés:

"Vous êtes un voleur!"

C'était Séverac, toujours, qui parlait à Lafistole.

Et par la porte ouverte de leur bureau, les clercs voyaient, quelques minutes après, sortir le colonel, agité, se parlant encore à lui-même et le visage très rouge.

Dans le rapport que lisait Daniel, dans les pièces qu'on lui avait transmises et qui contenaient d'assez nombreuses dépositions, il était question également du mariage de Lafistole.

Le caissier avait annoncé, quelques jours avant d'être chassé, qu'il était sur le point de faire un brillant mariage.

On lui avait demandé des détails.

On l'avait plaisanté. On n'avait pas voulu le croire. Mais il s'était tenu sur une réserve prudente, répétant que sa fiancée était d'une haute famille de province et très riche.

Il n'avait jamais voulu révéler son nom.

Quant aux vingt mille francs que Lafistole, au dire de Séverac, était allé emprunter, afin de pouvoir rembourser la caisse, on n'avait pu obtenir là-dessus de renseignements.

Etait-ce donc une histoire inventée par Séverac?

Quelques jours se passèrent sans amener de changement dans la situation de nos personnages.

Mais Daniel n'était pas sans se rendre compte du mouvement d'opinion qui se produisait dans la ville et qui était contraire à Séverac.

Les journaux locaux avaient renseigné le public sur les plus minutieux détails de l'enquête.

La presse, aujourd'hui, est aussi bien renseignée que la police, et il est bien difficile à celle-ci de cacher quelque chose à celle-là. Ce sont deux puissances parallèles dont les efforts se contrarient lorsqu'elles ne marchent pas d'accord.

En dépit de sa bonne renommée, de la probité indiscutable de sa vie, en dépit de sa réputation de faiblesse vis-à-vis des fermiers qui abusaient de sa générosité, on ne s'expliquait pas sa présence auprès du corps de Lafistole, au moment du crime.

On sut également bien vite que Lafistole et Séverac se connaissaient, s'étaient rencontrés à Paris d'abord, à Orléans ensuite; qu'il y avait entre eux des sujets d'animosité; que des insultes même avaient été échangées et des menaces très graves proférées par le colonel.

Les paroles prononcées par Séverac étaient dans toutes les bouches.

Certes, on ne l'accusait pas d'un meurtre vulgaire, mais le public se faisait la réflexion qui déjà, dès le premier jour, était venue à l'esprit de M. d'Hautefort:

—Ces deux hommes se sont rencontrés près de Villaudran et ont mis tous les deux leurs menaces à exécution: Lafistole en frappant Séverac à la joue, Séverac en vengeant cette mortelle injure d'un coup de revolver à bout portant.

C'était logique.

Mais il se produisit, justement en ces jours-là, un incident bien autrement grave pour Séverac et qui devait le perdre.

Le docteur Gacôgne avait réussi à extraire la balle du crâne de Lafistole.

Celui-ci n'était pas mort, mais restait dans une syncope dont rien n'avait pu le faire sortir.

Au moindre signe d'intelligence, on devait aller prévenir M. d'Hautefort; Daniel l'avait ordonné ainsi, car il serait accouru alors pour essayer d'obtenir du blessé le nom qu'il n'avait pu prononcer.

Mais ce signe, les infirmiers l'attendaient vainement.

D'heure en heure, il croyaient retrouver Lafistole mort dans son lit.

Le docteur Gacôgne était allé porter la balle au juge d'instruction.

Le projectile était déformé et s'était aplati en défonçant la boîte crânienne.

M. d'Hautefort fit venir dans son cabinet un des armuriers d'Orléans, Jules Danzon, et lui soumit le projectile.

L'armurier n'eut pas de peine à reconnaître une balle du calibre de huit millimètres.

—Ce sont des revolvers très communs, dit-il, ceux que l'on vend presque toujours. Ils sont élégants, commodes à porter dans la poche et d'un tir assez juste à quelques mètres. C'est vraiment tout ce qu'il faut pour se défendre.

—Nous dites que vous en vendez souvent?

—Oh! il ne se passe pas de semaine sans qu'il m'arrive quelque acheteur.... Tenez, tout dernièrement, M. de Séverac m'a échangé un revolver de gros calibre contre une petite arme de ce genre......

—Précisez la date.

—Le 25 juin dernier, dans la soirée.

C'était le 26 juin que Lafistole avait avait été trouvé dans le bois de Vilvaudran. La coïncidence ne pouvait pas échapper au juge. Il reçut la déposition de Jules Danzon en ce sens.

Cette fois il ne doutait plus.

Séverac était coupable!....

Il rentra accablé à l'hôtel.

Tous les soirs, les mêmes questions, lorsqu'il revenait.

Et presque toujours c'était Clotilde qui les lui adressait.

—Rien de nouveau dans ton enquête? Tu n'as pas découvert le meurtrier de cet homme?

—Non.

Et plus tremblante, elle demandait:

—A l'hôpital, Lafistole n'a pas parlé?

—Sa syncope continue. On le nourrit avec une alimentation artificielle. Gacôgne est surpris de le voir encore vivant.

Ce soir-là, Clotilde, en descendant à la salle à manger, le bras câlinement passé sous celui de son mari, questionna, en prenant un ton indifférent:

—Toujours rien?

—Si, Clotilde. Les plus graves indices au contraire....

Elle crut remarquer de l'altération dans sa voix et alarmée:

—Contre qui?

—Hélas! ne me le demande pas...... Laisse-moi toute cette nuit y penser encore, mais nous sommes menacés d'un grand malheur, ma pauvre enfant...... Le meurtrier de Lafistole nous touche de près......

Il sentit sur son bras trembler violemment le bras de sa femme.

—Quoi donc? dit elle....

—Demain.... demain.... tu sauras tout.... sans doute, car le meurtrier sera arrêté.... Je ne puis attendre davantage....

Et tout à coup, s'arrêtant avant d'entrer dans la salle à manger et pressant sa femme contre son cœur, il dit avec un profond désespoir:

—Notre bonheur est fini, Clotilde....

—Parle, mon ami.... que veux-tu dire? Je ne comprends pas.

Mais il secoua la tête. Il ne voulait pas s'ouvrir d'avantage.

Il en avait dit assez, du reste, pour inquiéter Clotilde. Toute la nuit elle y songea. Certes, ce n'était pas d'elle que son mari avait parlé! Sur quelle tête innocente tombait l'accusation d'avoir assassiné Lafistole?....

Et comment cela pouvait-il atteindre le bonheur de la famille d'Hautefort?

C'était une énigme qu'elle ne parvenait pas à déchiffrer.

Mais c'était une torture nouvelle pour Clotilde, plus douloureuse peut-être que toutes celles endurées déjà, que celle de savoir qu'un innocent allait prendre sa place.... être déshonoré.... souffrir dans sa probité, sa réputation.... Et cet innocent aurait une famille peut-être.... qu'atteindrait et ruinerait cette honte....

Elle allait être obligée de laisser faire cela!

Elle n'osa parler à son mari le lendemain matin et le vit partir pour le Palais avec une terreur superstitieuse.

Il semblait, à ses yeux, grandi, grandi démesurément, cet homme, qui était son mari, affectueux et doux, et qui tenait dans sa main la liberté et l'honneur des autres.

Jamais, en aucun moment de sa carrière, elle ne l'avait vu si triste.

Et en se rappelant ce qu'il avait dit, elle se demandait:

—Mais qui donc? qui donc est-il, cet innocent?

Au Palais, Daniel envoya chercher Séverac.

Presque aussitôt arriva le colonel.

Il entra, comme toujours, la main tendue; mais le juge ne fit pas semblant de l'apercevoir; sa main, à lui, ne se tendit pas; il resta derrière son bureau, froid et réservé.

Et Séverac, stupéfait, resta debout au milieu de la pièce, ne comprenant pas, attendant qu'on lui parlât et ne trouvant rien à dire, si ce n'est un balbutiement:

—Eh bien, Daniel? Eh bien?....

Il regardait alternativement le greffier et le juge.

Daniel fit une dernière concession à son amitié,—presque à sa parenté,—en éloignant le greffier pour quelques minutes.

Il voulait, avant d'interroger le colonel, s'entretenir avec lui, lui donner des conseils, l'engager à dire franchement ce qu'il avait fait.

[illegible] s'entêtait dans le mensonge, il aggravait l'affaire singulièrement.

Au contraire, si Séverac racontait ce qui s'était passé, et cela ne pouvait être autre chose que ce que Daniel avait pensé, cela se réduisait à un acte de violence, vengeant une insulte, et la cour d'assises, prenant en considération la probité de Séverac, l'acquitterait à coup sûr.

Le greffier sortit.

—Qu'avez-vous donc, Daniel? fit Séverac.

Le juge lui indiqua une chaise.

—Asseyez-vous. Nous avons à causer longuement.

—De quoi?

—De Lafistole.

—Mais je vous ai tout dit. Je ne sais rien de plus que ce que je vous ai dit.

—Vous vous trompez, monsieur de Séverac, vous avez autre chose.

Séverac parut interloqué.

Le juge reprit:

—Vous ne m'avez pas tout dit, en effet.... Vous avez oublié de me raconter qu'à Paris, il y avait eu entre vous et Lafistole des paroles violentes échangées à l'étude.... Et à Orléans, des menaces de part et d'autre....

—Des menaces, oui, c'est vrai.

—Pourquoi me l'avoir caché?

—J'ignorais que cela pût vous être utile.

—Et vous pensiez sans doute que cela pourrait éveiller l'attention de la justice?

Séverac ne répondit pas tout de suite. Il réfléchissait. Certes, il ne devinait pas encore où Daniel voulait en venir, et il était à cent lieues de se douter qu'une accusation pesait sur sa tête. Mais Daniel avait rencontré juste. Séverac, sachant Lafistole victime d'un attentat, s'était rappelé ses paroles de la veille. Il avait craint qu'on ne les interprétât mal; il aimait la vie calme et retirée et ne voulait pas d'ennuis. Or, ces paroles, si elles arrivaient à l'oreille de la justice, lui créeraient certainement des embarras; il les avait passées sous silence.

—Mon cher Daniel, dit il, c'est vrai, j'ai eu tort de ne pas tout vous dire.

Et il avoua ingénument à la suite de quel raisonnement il s'était tu et raconta la scène que le commissaire Pastourot avait rapportée à M. d'Hautefort.

—C'est tout, dit-il en terminant, je vous jure qu'il n'y a pas eu autre chose.

—Vous mentez encore, dit nettement le juge.

Séverac devint pâle et se leva brusquement.

—Daniel, vous m'insultez!.... Songez à ce que vous dites....

—Il est un détail que vous oubliez volontairement. Lorsque Lafistole vous eut menacé.... lorsque, vous même, vous eûtes répondu en le prévenant que son insulte serait immédiatement puni, qu'avez-vous fait?

—Rien.

—Jules Danzon, l'armurier, est venu me déclarer hier que vous aviez échangé un revolver de gros calibre contre une arme plus petite....

—Oui, je le reconnais, dit Séverac troublé malgré lui.

—Vous veniez d'avoir votre querelle avec Lafistole?

—En effet.

—Et le lendemain, Lafistole a été blessé mortellement à Vilvaudrain. On vous a surpris auprès du corps. Et la balle extraite du crâne est du calibre du revolver que vous avez pris chez Danzon. Comprenez-vous?

—Daniel, Daniel, fit Séverac d'une voix altérée, vous ne me croyez pas coupable?

Le juge se taisait. Mais son silence était plus terrible que tout ce qu'il aurait pu dire.

—Daniel dit Séverac, avec un cri, en s'avançant.

M. d'Hautefort détourna les yeux.

Et le vieux soldat, atterré, très pâle, les lèvres tremblantes, se laissa tomber sur sa chaise, murmurant:

—Ce n'est pas possible. Daniel, pensez donc!.... Vous n'allez pas m'accuser, je suppose?.... Je suis un vieux brave homme, moi. Je vous avoue que j'ai une peur instinctive de vous, de la justice, de vos paperasses....Je n'ai pas vécu dans ce monde-là, moi.... J'ai cinq blessures, Daniel, et je suis officier de la Légion d'honneur.... Vous ne pouvez pas croire, mon ami, que j'ai assassiné cet homme?

—Non, vous ne l'avez pas assassiné, dit Daniel très ému, et c'est parce que j'en suis certain, c'est parce que je voudrais vous sauver, c'est parce que vous ne l'avez tué qu'en vous défendant, que je voudrais que vous me disiez la vérité. Le mensonge peut vous perdre. La vérité, je vous le jure, la vérité seule est votre salut....

—Mais la vérité, vous la connaissez.

—Je la connais; vous ne me l'avez pas dite.

—Ce n'est pas celle que vous croyez.

—Prouvez-le moi, mon ami....

Le colonel eut un geste d'impatience. Il passa les doigts sur son nez et d'une voix rude:

—Le prouver! Le prouver! Et comment diable voulez-vous que je vous le prouve, moi? J'ai menacé Lafistole, c'est exact: mais je n'ai pas eu l'occasion de mettre mes menaces à exécution. Voilà tout ce que je peux dire. Et je serai franc jusqu'au bout. J'avais dit à cet homme: "Si vous m'insultez, je vous tuerai!" Si je l'avais rencontré, s'il m'avait souffleté, je l'aurais tué comme je le lui avais promis. Mais je ne l'ai pas fait. Ce n'est pas moi. Je suis un vieux soldat. Je n'ai jamais menti. On peut me croire. Mais, mon cher Daniel, songez donc à ce que vous faites! Je suis de votre famille.... Dans quelques jours mon fils va devenir le mari de votre fille!

—Hélas!

—Alors, vous me croyez coupable?

—Oui.

Le colonel se mit la tête entre les mains.

—Voyons, il faut pourtant que je me défende....

Et tout à coup, avec un cri de joie:

—Ah! j'ai entendu dire que ce Lafistole n'est pas mort?

—Il n'est pas mort, en effet.

—Eh bien, il faut le questionner. Il parlera. Il vous renseignera. Voilà le salut pour moi. Ah! je suis bien tranquille, allez, mon cher Daniel.... Lafistole ne peut m'accuser, lui.... Et même s'il en avait l'intention, il ne le ferait pas, car ce n'est pas lorsqu'on va mourir, lorsqu'on se trouve au seuil de l'inconnu, de l'éternité, qu'on pense à mentir et qu'on fait le mal pour le mal.... Vous avez dû l'interroger déjà cet homme, Daniel. Que vous a-t-il dit?

—Il n'a pu parler....

—Mais s'il a compris vos questions, si l'intelligence lui est revenue, il a pu vous répondre par signes....ne fut ce qu'avec les yeux?

—C'est, en effet, ainsi qu'il s'est fait comprendre.

—Alors?—fit Séverac, anxieux de plus en plus en voyant que le visage de Daniel restait froid et triste....Alors, il n'a pu m'accuser.... C'est impossible!....Que lui aurez-vous demandé? Parlez! oh! parlez, Daniel, je vous en supplie, ne me laissez rien ignorer!

—Je lui ai demandé: "Connaissez-vous votre assassin?" Il le connaît. Je lui ai demandé encore: "Est-ce un vulgaire meurtrier ou est-il de notre monde?—Vous a-t il suivi depuis Paris, où est-il venu d'Orléans?.... Est-ce que je le connais?.... Beaucoup?...... Est-ce que je le vois souvent?"

—Eh bien? faisait Séverac haletant, car il comprenait que là était son salut ou ce qu'avait répondu le blessé.

—Le meurtrier est un homme du monde, qui habite Orléans. Lafistole avait fait sa connaissance quelques jours auparavant. Je le connais beaucoup. Je le vois souvent.... Voilà ce que Lafistole m'a fait comprendre....

—Mais le nom? le nom? Puisque vous me soupçonnez, Daniel—car vous aviez déjà des soupçons sur moi, sans doute—il fallait prononcer mon nom....

—Je l'ai fait!....

Un frisson courut dans les mains du pauvre homme.

Et machinalement ses doigts allèrent caresser son nez.

—Et alors?....

Le juge allait répondre quand Séverac ajouta tout à coup d'une voix vibrante:

—Quelles que soient les affirmations de Lafistole, Daniel, je vous jure, sur mon honneur d'officier, par toute ma vie de probité, que ce n'est pas moi qui ai tué cet homme. Maintenant, parlez.... Lorsque vous avez prononcé mon nom.... qu'avez-vous compris?

—Il n'a pu répondre. Il était retombé en syncope.

—Mais depuis?

—Il est mourant.... Les médecins lui font opération sur opération, pour lui rendre un peu de vie, d'intelligence.... Ils désespèrent.

—Mais il ne mourra pas....il faut qu'ils le sauvent....il faut qu'il parle, du moins avant de mourir, il faut qu'il dise que ce n'est pas moi qui l'ai tué.... C'est le déshonneur pour moi, cette accusation....et pour mon fils, la vie